CTB

RAPPORT ANNUEL 2011

PROJET GESTION INTEGREE DES DECHETS SOLIDES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MASCARA ET DE COMMUNES AVOISINANTES

ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS **4**
1 FICHE PROJET **5**
2 RESUME **6**
2.1 APERÇU DE L'INTERVENTION 6
2.2 POINTS SAILLANTS 6
2.3 RISQUES CLES 7
2.4 LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS CLES 7
2.4.1 Leçons apprises *7*
2.4.2 Recommandations : *8*
3 ANALYSE DE L'INTERVENTION **9**
3.1 CONTEXTE 9
3.1.1 Evolution du contexte *9*
3.1.2 Ancrage institutionnel *10*
3.1.3 Modalités d'exécution *10*
3.1.4 Dynamique « Harmo » *10*
3.2 OBJECTIF SPECIFIQUE 11
3.2.1 Indicateurs *11*
3.2.2 Analyse des progrès réalisés *11*
3.2.3 Risques et hypothèses *11*
3.2.4 Critères de qualité *12*
3.2.5 Impact potentiel *12*
3.2.6 Recommandations *12*
3.3 RESULTAT 1 13
3.3.1 Indicateurs *13*
3.3.2 Bilan activités *15*
3.3.3 Analyse des progrès réalisés *15*
3.3.4 Risques et hypothèses *15*
3.3.5 Critères de qualité *15*
3.3.6 Exécution budgétaire *16*
3.3.7 Recommandations *16*
3.4 RESULTAT 2 17
3.4.1 Indicateurs *18*
3.4.2 Bilan activités *19*
3.4.3 Analyse des progrès réalisés *19*
3.4.4 Risques et hypothèses *19*
3.4.5 Critères de qualité *20*
3.4.6 Exécution budgétaire *20*
3.4.7 Recommandations *20*
3.5 RESULTAT 3 21
3.5.1 Indicateurs *21*
3.5.2 Bilan activités *22*
3.5.3 Analyse des progrès réalisés *22*
3.5.4 Risques et hypothèses *22*
3.5.5 Critères de qualité *23*
3.5.6 Exécution budgétaire *23*
3.5.7 Recommandations *23*
3.6 RESULTAT 4 24

3.6.1 Indicateurs *24*
3.6.2 Bilan activités *24*
3.6.3 Analyse des progrès réalisés *24*
3.6.4 Risques et hypothèses *25*
3.6.5 Critères de qualité *25*
3.6.6 Exécution budgétaire *25*
3.6.7 Recommandations *25*

4 THEMES TRANSVERSAUX 26

4.1 GENRE 26
4.2 ENVIRONNEMENT 26

5 DECISIONS PRISES PAR LE CCL & SUIVI 27

6 LEÇONS APPRISES 28

7 ANNEXES 29

7.1 CADRE LOGIQUE 29
7.2 ACTIVITES M&E (MONITORING & EVALUATION) 29
7.3 RAPPORT "BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M)" 29
7.4 BENEFICIAIRES 29
7.5 PLANIFICATION OPERATIONNELLE Q1-2012 29

Abréviations et définitions

CTB	Coopération Technique Belge
APC	Assemblée Populaire Communale
CCL	Comité de Concertation Locale
CET	Centre d'Enfouissement Technique
CF	Contrôleur financier (de wilaya ou de ministère)
CPi	Comité de Pilotage
CTS	Comité Technique de Suivi
Daïra	Equivalent à une préfecture en France, dirigée par un Chef de Daïra
EPG-CET	EPIC de gestion des CET et de traitement des déchets
EPIC	Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial
M&E	Monitoring and Evaluation
MATE	Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
ODS	Ordre de service (nécessaire pour commencer ou suspendre des travaux)
PAPC	Président d'APC
UGP	Unité de gestion du projet (= Coopération algéro-belge à Mascara)
Wilaya	Equivalent à un département en France, dirigée par un Wali

EFFICIENCE: le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe
EFFICACITÉ: le degré dans lequel le résultat a été réalisé tel que prévu à la fin de l'année N.
DURABILITÉ: le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention)
PERTINENCE: le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires

1 Fiche projet

Nom Projet	Gestion des déchets solides de la communauté urbaine de Mascara et de communes avoisinantes
Code Projet	ALG0501611
Zone d'intervention	Algérie, 18 communes de la wilaya de Mascara
Budget	9.000.000 €
Personnes clés	Directeur de l'Environnement de la wilaya, Assistants Techniques National et International
Instance Partenaire	MATE
Date Convention de mise en œuvre	23/12/2009
Durée (mois)	60
Groupes cibles	Administrations et populations locales
Objectif Global	Amélioration de la préservation de l'environnement par une meilleure gestion des déchets ménagers et assimilés
Objectif Spécifique	La collecte, le traitement et l'élimination des déchets du groupement urbain de Mascara et de communes avoisinantes sont améliorés
Résultats attendus	Résultat 1 : Une ou plusieurs Entreprises Publiques à finalité Industrielle et Commerciale (EPIC) sont créées et assurent efficacement la collecte, le transport, le traitement et l'élimination des déchets.
	Résultat 2 : La collecte des déchets dans la zone du projet est optimisée par une planification et une organisation efficace et la mise en œuvre d'une infrastructure adéquate et des équipements adaptés.
	Résultat 3 : La zone du projet dispose d'une infrastructure intégrée et adéquate pour le traitement et l'élimination des déchets ménagers et assimilés.
	Résultat 4 : Toutes les décharges communales ont été éliminées ou réhabilitées selon la législation environnementale en vigueur.

2 Résumé

2.1 Aperçu de l'intervention

Logique d'intervention	Efficience	Efficacité	Durabilité
Objectif Spécifique	A	A	A
Résultat 1	A	B	A
Résultat 2	A	C	A
Résultat 3	A	C	A
Résultat 4	A	A	A

Budget	Dépense par année		Dépenses totales fin 2011	Solde budget	Taux d'exécution
	2010	2011			
9 000 000 €	164 905 €	190 068 €	354 973 €	8 645 027 €	3,94%

2.2 Points saillants

1. Le cahier des charges mis au point avant le projet pour le CET d'El Keurt prévoyait qu'une entreprise associée à un bureau d'étude complèterait les plans établis et réaliserait les installations. Cette option a été abandonnée fin mai, alors que le cahier des charges, approuvé par la commission des marchés était en attente de l'autorisation de publier le marché depuis plusieurs semaines (autorisation à recevoir du CF). La même option valait pour la réhabilitation de la décharge de Mascara. Pour cette réhabilitation, il faudra également d'abord passer par une nouvelle phase d'étude. Concrètement, cela signifie que le chantier de construction du CET qui devait commencer début novembre 2011 ne commencera pas avant mi 2012, le contrat d'étude n'ayant été signé qu'à mi décembre 2011. L'ODS a été signé le 2 janvier 2012, date officielle du début du décompte du délai de l'étude.
2. Le directeur de l'environnement, responsable du projet est en congé de maladie depuis le mois d'avril 2011. Son intérimaire, nommé début juillet, n'a pas été désigné comme responsable du projet. La collaboration avec les services de la wilaya a permis de continuer le projet, mais l'alimentation financière de la caisse cogestion a du être faite par l'intermédiaire de la représentation.
3. Le directeur de l'EPIC de traitement des déchets n'est entré réellement en fonction qu'au début octobre 2011. Le directeur de l'EPIC de collecte des déchets (créé en juin 2011) n'a toujours pas

été recruté fin décembre.

4. Les réunions du CPi et du CTS sont pilotées par la wilaya et réunissent plus de personnes que prévu par le DTF. Ce qui est perdu en souplesse est gagné en rapidité de diffusion de l'information.
5. Le terrain pressenti depuis 2007 pour l'installation du centre de transfert a été disqualifié en septembre 2011. Un nouveau terrain a été attribué en novembre 2011. Il est deux fois plus petit que le précédent.
6. Le seul EPIC en fonctionnement ne dispose pas encore de ses locaux et partage donc ceux de l'UGP

2.3 Risques clés

Un dépassement de délai est à prévoir. En effet, l'ODS pour l'étude du chantier de construction (chantier sensé commencer en novembre 2011 d'après le planning) n'a été signé que le 2 janvier 2012.
L'absence de directeur de l'EPIC de collecte retarde le lancement de toute la partie collecte. Cette absence a aussi pour conséquence que la collaboration entre les deux EPIC sera plus difficile à construire, certaines décisions impliquant la collecte devant être prises en l'absence du futur responsable.
L'absence de directeur de l'environnement de la wilaya complique la gestion quotidienne des transactions financières. Lorsque les travaux vont commencer, la gestion des ODS sera compliquée, puisque devant être faites par Alger.
L'absence de locaux propres à l'EPIC facilite la collaboration, mais complique la situation, notamment pour engager plus de personnel.
A ce jour, seul le terrain du centre de transfert a été officiellement attribué au projet. Ce n'est pas encore le cas pour le terrain du CET.

2.4 Leçons apprises et recommandations clés

2.4.1 Leçons apprises

1 Plus il y a de personnes donnant un avis sur un cahier des charges, plus cela prend du temps. Il est donc impératif de faire travailler en parallèle le plus de gens possible lors de l'analyse d'un dossier (juriste, CTB siège et représentation, ministère).

2 Le contrôleur financier ne se prononce pas sur un CSC non imputable sur le budget national. Le passage par la commission de marché du ministère est assimilable à un comité ad hoc puisqu'il ne s'agit pas du budget national

2.4.2 Recommandations :

1. définir clairement le niveau d'intervention de chaque personne (ou institution) et essayer de faire intervenir ces personnes en parallèle. Par exemple, les juristes qui n'ont rien à voir avec la partie technique peuvent travailler en parallèle avec les techniciens qui n'ont rien à voir avec la partie juridique.
2. Bien informer les contrôleurs financiers algériens qu'ils ne trouveront pas dans le budget (algérien) les postes payés par le budget belge.

3 Analyse de l'intervention

3.1 Contexte

3.1.1 Evolution du contexte

Un événement a influencé très positivement le projet. Il s'agit de la création, de façon autonome par la daïra et l'APC de Ain Fekan, d'un centre de tri pilote. Cette création, sans possibilité d'écouler les produits récupérés, a entraîné une dynamique de collaboration entre l'EPIC de traitement des déchets, l'UGP et les autorités de Ain Fekan.
Des entreprises utilisant les produits triés ont été trouvées par l'UGP, des accords ont été signés par l'EPIC et finalement une cérémonie d'inauguration officielle du centre de tri par Monsieur le Wali de Mascara a donné lieu à une couverture de presse nationale. La radio locale a fait de nombreuses émissions sur le sujet.
Ce centre de tri a été cité en exemple et, sous l'impulsion de Monsieur le Wali de Mascara, d'autres communes de la wilaya ont créé un centre semblable. Ce fut notamment le cas à Mohammadia, grande ville de la wilaya, mais non incluse dans la zone du projet de coopération.

Trois événements ont influencé négativement le projet :

1. L'absence de responsable de projet depuis le mois d'avril (congé de maladie, intérimaire non confirmé par le MATE)
2. Le temps mis pour (ne pas) obtenir l'approbation du contrôleur financier du ministère avant la publication du cahier des charges de l'étude et réalisation du CET comme prévu dans le DTF (approuvé par la commission des marchés le 5 mai). Cela a entrainé la réécriture du cahier des charges qui n'a finalement été publié que début juillet. Vu les retards à la publication de l'attribution et au contrôle du contrat avec le bureau d'études, le marché n'a été signé qu'en décembre 2011, l'ODS le 2 janvier 2012.
3. Le terrain de Tighennif, pressenti depuis 2007 pour la réalisation du centre de transfert, de tri et de compostage a été disqualifié en septembre 2011. Un autre terrain a été officiellement attribué à Matemore fin novembre 2011.

3.1.2 Ancrage institutionnel

Score : Approprié

L'ancrage institutionnel est approprié, malgré que le projet ait été développé selon une structure belgo-belge s'appuyant sur l'autonomie communale différente en Belgique de ce qu'elle est en Algérie.

3.1.3 Modalités d'exécution

Score : Peu approprié

Les CPi mensuels et les CTS trimestriels rassemblent finalement les mêmes personnes, à l'exception notable du représentant du ministère qui ne vient que pour les CTS.
Les réunions ne se font que sur convocation de Monsieur le Wali de Mascara.
Le nombre de personnes présentes aux réunions est bien plus important que ne le prévoyait le DTF, d'autant que tous les bureaux d'études impliqués dans un projet environnemental de la wilaya sont priés de venir présenter l'état d'avancement de leur projet à chaque réunion.
Ce qui est perdu en souplesse est gagné en rapidité de diffusion de l'information auprès des chefs de daïra et des PAPC.

3.1.4 Dynamique « Harmo »

L'assistant technique national et le directeur de l'EPIC ont suivi une formation (deux fois une semaine) donnée par la GIZ (coopération allemande). Cela a permis de faire connaissance avec les directeurs d'EPIC d'autres wilayas et finalement de créer un réseau.
Une formation a été organisée à Mascara par l'UGP en profitant de la visite d'un expert de Comase. Cette formation a rassemblé 11 directeurs d'EPIC de l'Ouest qui ont pu échanger leur expérience et poser des questions très concrètes de gestion quotidienne de leurs CET.

La dynamique créée autour du centre de tri de Ain Fekan a généré un intérêt pour les possibilités de recyclage du matériel trié.
S'appuyant sur l'expérience du centre de tri pilote, l'action conjointe de l'EPIC de traitement et de l'UGP a favorisé la création du centre de tri de Mohammadia, ville importante de la wilaya mais située en dehors de la zone du projet.

3.2 Objectif spécifique

La collecte, le traitement, et l'élimination des déchets du groupement urbain de Mascara et des communes avoisinantes sont améliorés

3.2.1 Indicateurs

3.2.2 Analyse des progrès réalisés

Pour l''instant, vu les modifications de philosophie par rapport aux études préliminaires (étude et réalisation), il a fallu faire un appel d'offre pour recruter un bureau d'étude qui réaliserait les plans et le cahier des charges pour une entreprise qui réaliserait le CET d'El Keurt. Ce même bureau d'étude sera chargé d'assurer le suivi du chantier.

Le projet a donc pris plus d'un an de retard durant les 18 premiers mois. Néanmoins, l'action vigoureuse entreprise par Monsieur le Wali de Mascara pour encourager la création de centres de tri a abouti en fin d'année à l'inauguration d'un centre de tri opérationnel dans une des communes du projet.
Une importante commune (Mohammadia) en dehors de la zone du projet a également entamé des collectes sélectives du carton et a choisi un lieu (non encore aménagé) pour installer une presse à balle permettant la commercialisation et le recyclage du matériel récupéré.

3.2.3 Risques et hypothèses

Risque (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Début de délai de construction non respecté	Elevé	Retard de mise en service des installations	Elevé	D
Absence de directeur de l'EPIC de collecte	Elevé	Retard à la mise en service d'une collecte organisée	Elevé	D
Absence de directeur de l'environnement	Moyen	Difficulté de gestion des ressources du projet et des ODS	Elevé	C
Absence de locaux adéquats pour les EPICs	Elevé	Difficulté de mettre du personnel au travail	Elevé	D

3.2.4 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Efficience	A	
Efficacité	A	
Durabilité	A	
Pertinence	A	

3.2.5 Impact potentiel

Le projet s'inscrit entièrement dans la politique du MATE, encore confirmée lors de la conférence de presse du Ministre début janvier 2012.

3.2.6 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
Il est impératif de recruter au plus vite un directeur pour l'EPIC de collecte.	3.2.3	Wilaya	

3.3 Résultat 1

Une ou plusieurs Entreprises Publiques à Finalité Industrielle et Commerciale (EPIC) sont créées et assument efficacement la collecte, le transport, le traitement et l'élimination des déchets.

3.3.1 Indicateurs

Résultat 1 : Une ou plusieurs Entreprises Publiques à finalité Industrielle et Commerciale (EPIC) sont créées et assurent efficacement la collecte, le transport, le traitement et l'élimination des déchets.							
	Indicateurs	**Baseline**	**Progrès année 2010**	**Progrès année 2011**	**Valeur Cible année 2011**	**Valeur Cible finale**	**Commentaires**
EPICs fonctionnent	Présence physique et légale des bureaux et du personnel des ou de l'EPIC	Rien n'existe	Rien n'existe	2 EPICs créés, seul 1 directeur engagé	2 EPICs fonctionnent	2 EPICs fonctionnent dans leurs propres locaux	
	Personnel formé et qualifié	Pas de personnel engagé	Pas de personnel engagé	Pas de personnel engagé	2 EPICs fonctionnent	2 EPICs fonctionnent	1 comptable et 1 ingénieur engagés en fin 2011
	Connaissance et couverture complète des coûts réels de la gestion des déchets.	Pas de connaissance au sein de l'UGP	Pas de connaissance au sein de l'UGP	2 EPICs créés, seul 1 directeur engagé, 1 comptable et 1 ingénieur	2 EPICs fonctionnent	2 EPICs fonctionnent, tous les coûts sont connus.	
	Coopération avec les communes et la wilaya		Deux réunions organisées avec forte participation. Wali fort intéressé par le projet (au moins par le CET)	Bonne coopération avec les communes et les chefs de Daïrate dans lesquelles se déroulent des actions concrètes	Bonne coopération avec l'ensemble des communes	Appropriation du projet par les communes et les daïrate	
Collecte efficace	Couverture complète de la collecte dans la zone du projet	Pas d'EPIC de collecte	Pas d'EPIC de collecte	Pas d'EPIC de collecte	EPIC de collecte fonctionne	Couverture complète de la collecte dans la zone du projet	
	Absence de points noirs	Pas de CET opérationnel	Pas de CET opérationnel	Pas de CET opérationnel	Pas de CET opérationnel	Pas de points noirs	Prévu pour 2013
	Il y a des horaires fixes de collecte qui sont observés par la voirie et les habitants	Pas d'information/formation/sensibilisation faite pour la population.	Pas d'information/formation/sensibilisation faite pour la population.	Des actions de sensibilisation par la radio ont eu lieu ainsi que la participation à des actions particulières	Lancement d'actions de sensibilisation.	Il y a des horaires fixes de collecte qui sont observés par l'EPIC et les habitants	
	Matériel et personnel des parcs, état du matériel, modalité de gestion	Pas d'EPIC de collecte	Pas d'EPIC de collecte	Pas d'EPIC de collecte	EPIC de collecte fonctionne	Le matériel fonctionne, est bien entretenu et le personnel est formé	

	Satisfaction de la population pour le service de la collecte	Pas de connaissance au sein de l'UGP	Pas de connaissance au sein de l'UGP	Pas d'EPIC de collecte	EPIC de collecte fonctionne à la plus grande satisfaction de la population.	La population est très satisfaite	
	Participation de la population et respect des consignes	Pas de consignes respectées	Pas de consignes respectées	Pas de consignes données	Consignes respectées	La population participe de façon volontaire à la collecte sélective	
Traitement et élimination fonctionnelles	Matériel et personnel des infrastructures de traitement et élimination, modalité de gestion.	Pas de centre de traitement opérationnel	Pas de centre de traitement opérationnel	Un centre de tri "pilote" fonctionne	Pas de centre de traitement opérationnel	La majorité des déchets sont recyclés, l'enfouissement se fait dans les règles	
	Fonctionnement et exploitation professionnelle de l'infrastructure de transport, traitement et élimination	Pas de centre de traitement opérationnel	Pas de centre de traitement opérationnel	Pas de centre de traitement opérationnel	Pas de centre de traitement opérationnel	Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes	
	Quantité et qualité du matériel récupérable	Pas de récupération organisée par les EPICs	Pas de récupération organisée par les EPICs	Un centre de tri "pilote" fonctionne. 40 t de verre et 3 tonnes de papier récupérées	Pas de récupération organisée par les EPICs	La qualité du matériel récupéré est parfaite pour les acheteurs	L'UGP a trouvé des recycleurs pour le verre, le papier/carton et le plastic. L'EPIC a signé des conventions avec différentes entreprises
	Exclusion de la mise en CET des déchets dangereux	Pas de CET opérationnel	Pas de CET opérationnel	Pas de CET opérationnel	Pas de CET opérationnel	Pas de déchets dangereux/hospitaliers acceptés	
	Traitement adéquat du lixiviat et du biogaz	Pas de CET opérationnel	Pas de CET opérationnel	Pas de CET opérationnel	Pas de CET opérationnel	Les lixiviats et biogaz sont traités de façon optimale	Pas avant 2013
	Intégration des recycleurs informels dans le système de gestion des déchets	Pas de connaissance des recycleurs informels.	Un contact a eu lieu avec un recycleur de verre	Pas de connaissance des recycleurs informels.		L'harmonie entre l'informel et l'EPIC est parfaite	L'UGP s'est concentrée sur le recyclage par voies légales.

3.3.2 Bilan activités

Activités *(Voir lignes directrices pour l'interprétation des scores)*	**Déroulement**				**Commentaires** (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
1 EPICs créés	x				
2 Directeurs nommés			x		Pas de candidat trouvé pour l'EPIC de collecte
3 EPIC de traitement en activité		x			
4 Etude de comportement		x			
5 Campagnes d'information et accompagnement EPIC		x			

3.3.3 Analyse des progrès réalisés

Les deux EPIC ont été créés. Le directeur de l'EPIC de traitement des déchets, nommé en mars, n'a pris réellement ses fonctions qu'en octobre. Le directeur de l'EPIC de collecte, dont le recrutement a été décidé lors de la réunion du comité de pilotage de juin 2011 n'est toujours pas entré en fonction.
De très nombreuses informations au sujet du projet sont transmises par la radio locale.

3.3.4 Risques et hypothèses

Risque (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Absence de directeur de l'EPIC de collecte à la fin de l'année 2011	100	L'analyse du schéma directeur de la collecte devrait être faite par le directeur, s'appuyant sur les schémas directeurs existant pour les 18 communes.		

3.3.5 Critères de qualité

Critères	**Score**	**Commentaires**
Efficience	A	
Efficacité	B	La nomination du directeur de l'EPIC de collecte permettra de faire avancer également ce volet du projet.
Durabilité	A	
Pertinence	A	

3.3.6 Exécution budgétaire

La création des EPIC a été entièrement prise en charge par les autorités algériennes. Le salaire du personnel de l'EPIC engagé et prévu au budget belge est pris en charge depuis décembre 2011.
Si le deuxième EPIC engage un comptable différent de celui engagé actuellement, se posera la question de sa prise en charge sur le budget belge.

3.3.7 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline

3.4 Résultat 2

La collecte des déchets dans la zone du projet est optimisée par une planification et une organisation efficace et la mise en œuvre d'une infrastructure adéquate et des équipements adaptés.

3.4.1 Indicateurs

Résultat 2 : La collecte des déchets dans la zone du projet est optimisée par une planification et une organisation efficace et la mise en œuvre d'une infrastructure adéquate et des équipements adaptés.

	Indicateurs	Baseline	Progrès année 2010	Progrès année 2011	Valeur Cible année 2011	Valeur Cible finale	Commentaires
Organisation de la collecte	Sectorisation synoptique de la région du projet	Il existe une étude pour 2 des 18 communes du projet (Mascara et Tighennif)	Il existe une étude pour 2 des 18 communes du projet (Mascara et Tighennif)	Il existe une étude pour les 16 autres communes du projet	Il existe une étude pour les 18 communes du projet	Les résultats des études permettent une collecte bien organisée.	Une actualisation des 2 plus anciennes études a été demandée par la direction de l'environnement. Une étude de la zone considérée dans son ensemble doit être lancée.
	Couverture complète de la collecte dans la zone de projet	Pas encore d'EPIC de collecte	Pas encore d'EPIC de collecte	Pas encore d'EPIC de collecte	L'EPIC de collecte fonctionne efficacement	La collecte est efficace et couvre 100 % du territoire	
	Utilisation optimale des moyens existants dans les parcs communaux	Pas encore d'EPIC de collecte	Pas encore d'EPIC de collecte	EPIC de collecte créée, mais pas encore de personnel ni d'activité	EPIC de collecte opérationnel	Matériel appartient à l'EPIC et est utilisé de façon optimale	
	Proportion de temps morts/ efficaces de collecte et transport	Pas encore d'EPIC de collecte	Pas encore d'EPIC de collecte	EPIC de collecte créée, mais pas encore de personnel ni d'activité	EPIC de collecte opérationnel	Tout roule comme il faut de façon efficace	
	Proportion de temps morts/ efficaces d'utilisation des véhicules	Pas encore d'EPIC de collecte	Pas encore d'EPIC de collecte	EPIC de collecte créée, mais pas encore de personnel ni d'activité	EPIC de collecte opérationnel	Les véhicules fonctionnent bien et sont utilisés comme il faut	
	Coût unitaire de la collecte	Pas de connaissance des coûts au sein de l'UGP	Pas de connaissance des coûts au sein de l'UGP	EPIC de collecte créée, mais pas encore de personnel ni d'activité	EPIC de collecte opérationnel, coûts connus	La collecte est efficace et les frais sont couverts	
Transport	Opération et équipement de la station de transfert	Pas de station de transfert		Cahier des charges prêt, soumis à la commission ministérielle des marchés	Cahier des charges pour étude et suivi de la station de transfert lancé		Terrain pressenti disqualifié en septembre. Terrain attribué fin novembre 2011
	Coût unitaire de transport	Pas de connaissance des coûts au sein de l'UGP	Pas de connaissance des coûts au sein de l'UGP	Une première approche des coûts de transport au sein de l'UGP	Une première approche des coûts de transport au sein de l'UGP	Les coûts sont connus et maîtrisés	
	Conformité des travaux et équipements avec les cahiers de charge						Pas encore de travaux en cours

3.4.2 Bilan activités

Activités *(Voir lignes directrices pour l'interprétation des scores)*	**Déroulement**				**Commentaires** (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
1 Etude de sectorisation de la collecte et schéma synoptique de la zone du projet			x		Etudes réalisées. Synthèse à faire par le directeur de l'EPIC de collecte.
2 Station de transfert : site et cahier des charges			x		Terrain attribué début décembre 2011
3 Acquisition du matériel de collecte				x	En attente des résultats de l'analyse de synthèse.

3.4.3 Analyse des progrès réalisés

Les études de schéma synoptique de presque toutes les communes du projet (16/18) ont été réalisées suivant un contrat de la DEW. Les deux dernières communes verront leur étude (réalisée en 2005) actualisée dans les premiers mois de 2012.
Dès que l'étude de schéma synoptique aura été réalisée pour l'ensemble de la zone, les choix pour le type de matériel à mettre en œuvre pourront être faits et les appels d'offre lancés. Toutefois, il semble logique que ce choix soit validé par le directeur de l'EPIC de collecte.
Le terrain pour la station de transfert a été attribué début décembre 2011.
Le cahier des charges pour l'étude et le suivi de cette station de transfert a été transmis pour approbation au MATE en décembre 2011.

3.4.4 Risques et hypothèses

Risque (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Terrain attribué pour le centre de transfert, de tri et de compostage trop petit	80 %	Nécessité de déplacer au moins le centre de compostage		
Terrain attribué pour le centre de transfert, de tri et de compostage trop petit	80 %	Nécessité de déplacer le centre de tri		

3.4.5 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Efficience	A	
Efficacité	C	Absence de directeur de l'EPIC de collecte
Durabilité	A	
Pertinence	A	

3.4.6 Exécution budgétaire

Aucun chantier en cours pour le résultat 2, les dépenses donc nulles.

3.4.7 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline

3.5 Résultat 3

La zone du projet dispose d'une infrastructure intégrée et adéquate pour le traitement et l'élimination des déchets ménagers et assimilés.

3.5.1 Indicateurs

Résultat 3 : La zone du projet dispose d'une infrastructure intégrée et adéquate pour le traitement et l'élimination des déchets ménagers et assimilés.

Indicateurs	Baseline	Progrès année 2010	Progrès année 2011	Valeur Cible année 2011	Valeur Cible finale	Commentaires
Conformité des infrastructures construites et de l'équipement avec ce qui est requis dans les cahiers de charges	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Les infrastructures fonctionnent à la satisfaction de tous	Le début des travaux est planifié pour juin 2012, donc pas encore d'application.
Absence de décharges sauvages pour les déchets inertes	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Plus de décharges sauvages pour les déchets inertes	Le début des travaux est planifié pour novembre 2011, pas encore d'application.
Accès facile aux infrastructures	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Les infrastructures sont accessibles	Le début des travaux est planifié pour juin 2012, pas encore d'application.
Proximité des infrastructures/ minimisation du transport	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Il n'y a pas de choix infini pour les terrains!!	novembre 2011, changement de terrain pour le centre de transfert
Dimensionnement de l'infrastructure de traitement proportionnel aux débouchés pour le matériel récupéré	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Un centre de tri créé en marge du projet, un centre de tri créé en dehors de la zone du projet	Pas d'infrastructure existante.	Centre existant adapté à ses besoins	Certains débouchés trouvés par l'UGP. Première commercialisation en décembre par l'EPIC.
Vie utile du premier casier du CET	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas avant 2012
Traitement optimal du lixiviat (rendement des lagunes en saison d'hiver/ d'été)	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas avant 2012
Evacuation et utilisation optimale du biogaz (quantités captées, modalité d'utilisation)	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas avant 2012
Sécurisation du CET contre glissements de sol, de corps de déchet, d'explosions etc.	Travaux pas encore réalisés	Travaux pas encore réalisés	Travaux pas encore réalisés	Travaux pas encore réalisés	Travaux pas encore réalisés	A voir durant la phase d'étude et de réalisation.

3.5.2 Bilan activités

Activités *(Voir lignes directrices pour l'interprétation des scores)*	**Déroulement**				**Commentaires** (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
1 Etude des débouchés pour les matériaux recyclables			x		Débouchés sûrs trouvés pour papier et verre, potentiels pour plastique.
2 Sites pour déchets inertes			x		Faire l'analyse des inertes présents
3 CET d'El Keurt			x		Etude relancée

3.5.3 Analyse des progrès réalisés

Débouchés pour les matières recyclables : grâce à l'initiative prise par Messieurs le Chef de Daïra et PAPC de Ain Fekan, un centre de tri pilote a été réalisé. L'UGP a permis à l'EPIC de conclure des contrats de vente du papier/carton et du verre lors de l'inauguration de ce centre par Monsieur le Wali de Mascara le 14 décembre 2011.
Pour les matières plastiques, des contacts sont en cours.
En ce qui concerne les métaux, l'interdiction d'exporter les métaux, en vigueur depuis 2010, a été reconduite pour un an fin 2011. Des contacts avec des acheteurs potentiels sont en cours, mais à approfondir.
En ce qui concerne les déchets inertes, une analyse des déchets présents dans la wilaya doit être réalisée afin de déterminer la nécessité d'inclure un concasseur et d'en préciser le type (fixe ou mobile).
Entre temps, une étude commandée par la DEW a été réalisée pour l'installation d'un site de traitement des déchets inertes à l'emplacement d'une ancienne carrière récemment libérée par les chinois à Froha.
Le marché pour l'étude et le suivi de la réalisation du CET a été signé le 18 décembre, l'ODS de démarrage a été signé le 2 janvier 2012.

3.5.4 Risques et hypothèses

Risque (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Absence de documents officiels pour le terrain d'El Keurt + souhait du BE d'augmenter la surface du terrain choisi.				
Terrain de Tighennif disqualifié	100	Terrain de Matemore trop étroit	50%	

3.5.5 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Efficience	A	
Efficacité	C	Etude du CET recommencée, choix du terrain Centre de transfert remis en cause.
Durabilité	A	
Pertinence	A	

3.5.6 Exécution budgétaire

Aucun chantier en cours pour le résultat 2, les dépenses donc nulles.

3.5.7 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
Lancer rapidement l'étude de caractérisation des déchets inertes			

3.6 Résultat 4

Toutes les décharges communales ont été éliminées ou réhabilitées selon la législation environnementale en vigueur.

3.6.1 Indicateurs

Résultat 4 : Toutes les décharges communales ont été éliminées ou réhabilitées selon la législation environnementale en vigueur.

Indicateurs	Baseline	Progrès année 2010	Progrès année 2011	Valeur Cible année 2011	Valeur Cible finale	Commentaires
Absence de décharges non réhabilitées	Aucune décharge réhabilitée	Aucune décharge réhabilitée	Aucune décharge réhabilitée	Aucune décharge réhabilitée	16 décharges réhabilitées	
Conformité du réaménagement avec la législation algérienne et les bonnes pratiques	Aucune décharge réhabilitée	Aucune décharge réhabilitée	Aucune décharge réhabilitée	Aucune décharge réhabilitée	16 décharges réhabilitées en conformité avec la législation algérienne et les bonnes pratiques	
Réalisation des projets de paysage adaptés aux conditions environnementales de la région du projet	Aucune décharge réhabilitée	Aucune décharge réhabilitée	Aucune décharge réhabilitée	Aucune décharge réhabilitée	16 réalisations de paysage réalisées à la satisfaction de tous	
Considération spéciale des sites culturels, religieux et historiques	Pas de site culturel, religieux ou historique	Pas de site culturel, religieux ou historique	Pas de site culturel, religieux ou historique	Pas de site culturel, religieux ou historique	Pas de site culturel, religieux ou historique	
Conditions environnementales (qualité du sol, des eaux…) autour des sites à réhabiliter	Aucune décharge réhabilitée	Aucune décharge réhabilitée	Aucune décharge réhabilitée	Aucune décharge réhabilitée	Les conditions environnementales autour des sites est conforme	

3.6.2 Bilan activités

Activités *(Voir lignes directrices pour l'interprétation des scores)*	**Déroulement**				**Commentaires** (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
1 Etude de l'éradication des décharges sauvages	x				
2					
3					

3.6.3 Analyse des progrès réalisés

Le cahier des charges pour l'étude et le suivi de l'éradication des décharges sauvages a été envoyé au MATE mi novembre 2011 et devrait être publié dans les premières semaines de 2012.
L'étude de l'éradication de la décharge de Tighennif a été confiée par le MATE au bureau d'étude « Liban Consult » en début d'année 2011. Le

cahier des charges définitif ne nous est pas encore parvenu, mais il part du principe que tous les déchets seront transférés dans la décharge de Mascara (sans autre précision que « dans les règles de l'art »).

3.6.4 Risques et hypothèses

Risque (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Budget de réhabilitation de la décharge de Tighennif sans doute insuffisant	50%			
Coordination très importante à créer entre l'EPIC de traitement, l''EPIC de collecte et l'entrepreneur chargé de réhabiliter le site de Tighennif.				

3.6.5 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Efficience	A	
Efficacité	A	
Durabilité	A	
Pertinence	A	

3.6.6 Exécution budgétaire

Aucun chantier en cours pour le résultat 2, les dépenses donc nulles.

3.6.7 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline

4 Thèmes Transversaux

4.1 Genre

A l'exception du fait que certains directeurs d'EPIC ou de CET qui ont participé à la formation du mois d'octobre sont des femmes, le projet ne travaille pas particulièrement sur ce volet.
Tout le personnel du centre de tri est exclusivement masculin.
Quoique l'EPIC de collecte ne soit pas opérationnel, il est à noter que tout le personnel de collecte et de maintien de la propreté publique travaillant dans les communes est exclusivement masculin.

4.2 Environnement

Le projet est consacré exclusivement à la protection de l'environnement.

5 Décisions prises par le CCL & Suivi

Décisions	Source	Acteur	Timing de décision	État
Le CCL approuve le rapport annuel 2010	UGP	CCL	Q2	Approuvé
Le CCL accepte la renumérotation proposée dans la note ALG0501611-CCLNOI 01 01 faisant partie intégrante de ce PV de réunion.	UGP	CCL	Q2	Approuvé
Le CCL accepte le principe d'attribuer étude et suivi d'un projet au même bureau d'étude et de rédiger les cahiers des charges en ce sens.	UGP	CCL	Q2	Approuvé
Le CCL accepte le principe de ne pas modifier les montants budgétaires alloués aux postes « étude » et aux postes « suivi », mais souhaite que l'UGP respecte l'ensemble de ces budgets lors des attributions de marchés combinés	UGP	CCL	Q2	Approuvé
Le CCL accepte le principe de la création d'un centre de tri à El Keurt sous réserve de l'existence de budget suffisant	UGP	CCL	Q2	A voir en fonction des budgets
Le CCL approuve la proposition de planification financière pour les 06 prochains mois.	UGP	CCL	Q2	Approuvé
Le CCL enregistre avec satisfaction la possibilité de créer un deuxième centre d'enfouissement des déchets inertes dans la zone du projet. Le CCL insiste sur la nécessité de conserver la transformation de la décharge de Mascara en décharge pour déchets inertes après sa réhabilitation.	UGP	CCL	Q2	Approuvé
Le CCL enregistre avec satisfaction la création de l'EPIC chargée de la collecte. Toutefois il insiste sur l'urgence qu'il y a d'affecter réellement le directeur à son poste à temps plein ainsi que le personnel éventuellement nécessaire afin de pouvoir préparer l'opérationnalité de l'EPIC.	UGP	CCL	Q2	Directeur en fonction depuis le 1/10/2011, 1 comptable et 1 ingénieur engagés
Le CCL insiste particulièrement auprès des ministères concernés pour que, tant la commission des marchés (MATE) que la CF (Min Finances), puisse traiter en priorité les marchés relatifs à ce projet afin de ne pas engendrer de délais qui pourraient empêcher l'atteinte des objectifs en empêchant la réalisation de certaines dépenses durant la validité de la convention spécifique.	CCL	Différents ministères	Q2	A voir lors des prochains marchés
Le CCL approuve le rapport annuel 2010	UGP	CCL	Q2	Approuvé

6 Leçons Apprises

Leçons apprises	Public cible

7 Annexes

7.1 Cadre Logique

N'est pas joint en annexe parce que non modifié.

7.2 Activités M&E (Monitoring & evaluation)

Les réunions du comité de pilotage et/ou du comité technique de suivi se sont tenues régulièrement de façon mensuelle, chaque fois sous la présidence de Monsieur le Wali de Mascara. Ces réunions font chaque fois l'objet d'un rapport écrit.
Deux missions de suivi ont été effectuées par COMASE en avril et en novembre 2011. Les rapports de ces missions ont été distribués suivant les indications du DTF. Si certains lecteurs du rapport annuel en souhaitent une copie, il suffit de s'adresser à la représentation qui enverra le fichier informatique à la première demande
Un audit externe a été réalisé les 12 et 13 décembre 2011 à Mascara.

7.3 Rapport "Budget versus actuels (y – m)"

Voir les annexes sans les numéros de page à la fin du document

7.4 Bénéficiaires

Voir les annexes sans les numéros de page à la fin du document

7.5 Planification opérationnelle Q1-2012

Voir les annexes sans les numéros de page à la fin du document

Annual Planning vs Actuals (Year to Month) of ALG0501611

Project Title : **Gestion intégrée des déchets solides de l'agglomération urbaine de Mascara**

Planning Version: **2011Q4**
End date last closing : 31/12/2011
Currency : EUR

	Status	Fin Mode	Forecast 2011 (version 2011Q4)	Actual Expenses YtM	Planning vs actuals	% Exec
A LA COLLECTE, LE TRAITEMENT ET L'ÉLIMINATION DES			21,16	5,00	**16,16**	**24%**
01 Création des ou de l'EPIC			6,59	1,67	**4,92**	**25%**
01 Etude d'EPIC		COGES	0,00	0,00	**0,00**	?%
02 Définition du coût réel		COGES	0,00	0,00	**0,00**	?%
03 Création des ou de l'EPIC		COGES	0,00	0,00	**0,00**	?%
04 Accompagnement aux communes et à l'EPIC		COGES	0,00	0,00	**0,00**	?%
05 Etude de comportement		COGES	5,35	0,00	**5,35**	0%
06 Campagnes d'information et sensibilisation		COGES	0,21	0,21	**0,00**	100%
07 Formation et appui		COGES	1,03	1,03	**0,00**	100%
08 Atelier de diffusion et évaluation		COGES	0,00	0,43	**-0,43**	?%
02 Optimisaton de la collecte			1,05	0,81	**0,24**	**77%**
01 Schéma synoptique		COGES	0,03	0,03	**0,00**	100%
02 Sélection du site		COGES	0,00	0,00	**0,00**	?%
03 Cahiers de charge		COGES	0,52	0,52	**0,00**	100%
04 suivi de travaux et construction station de tranfert		COGES	0,00	0,00	**0,00**	?%
05 Construction et équipement station de transfert		COGES	0,50	0,23	**0,27**	46%
06 Acquisition de l'équipement complémentaire de collecte		COGES	0,00	0,03	**-0,03**	?%
03 Infrastructure de traitement de l'élimination des déchets			13,52	2,52	**11,00**	**19%**
		REGIE	172,28	173,15	**-0,87**	101%
		COGEST	51,90	32,43	**19,47**	62%
		TOTAL	224,18	205,58	**18,60**	92%

Annual Planning vs Actuals (Year to Month) of ALG0501611

Project Title : **Gestion intégrée des déchets solides de l'agglomération urbaine de Mascara**

Planning Version: **2011Q4**
End date last closing : 31/12/2011
Currency : EUR

	Status	Fin Mode	Forecast 2011 (version 2011Q4)	Actual Expenses YtM	Planning vs actuals	% Exec
01 Etude hydrogéoloqique, géotechnique et météo CET		COGES	0,00	0,00	**0,00**	?%
02 Etude de débouchées pour les matériaux récupérables		COGES	0,00	0,00	**0,00**	?%
03 Cahiers de charges déchets inertes		COGES	0,00	0,00	**0,00**	?%
04 Cahier de charges tri, compostage, révision CET		COGES	13,51	2,51	**11,00**	19%
05 Suivi et contrôle des travaux A03.08 - A03.10		COGES	0,00	0,00	**0,00**	?%
06 Etude de cadastre		COGES	0,01	0,01	**0,00**	100%
07 Construction CET		COGES	0,00	0,00	**0,00**	?%
08 Construction de la station de tri et compostage		COGES	0,00	0,00	**0,00**	?%
09 Aménagement des dépôts pour les déchets inertes		COGES	0,00	0,00	**0,00**	?%
04 Réhabilitation/élimination des décharges communales			0,00	0,00	**0,00**	**?%**
01 Etude et cahier de charges réhabilitation décharges		COGES	0,00	0,00	**0,00**	?%
02 Suivi et contrôle des ouvrages pour A04.03		COGES	0,00	0,00	**0,00**	?%
03 Travaux de réhabilitation des décharges		COGES	0,00	0,00	**0,00**	?%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE (MAX 5% * TOTAL ACTIVITÉS)			0,00	0,00	**0,00**	**?%**
01 Réserve budgétaire			0,00	0,00	**0,00**	**?%**
01 Réserve budgétaire Cogestion		COGES	0,00	0,00	**0,00**	?%
02 Réserve budgétaire Régie		REGIE	0,00	0,00	**0,00**	?%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			203,02	200,58	**2,44**	**99%**
		REGIE	172,28	173,15	**-0,87**	101%
		COGEST	51,90	32,43	**19,47**	62%
		TOTAL	224,18	205,58	**18,60**	92%

Annual Planning vs Actuals (Year to Month) of ALG0501611

Project Title : **Gestion intégrée des déchets solides de l'agglomération urbaine de Mascara**

Planning Version: **2011Q4**
End date last closing : 31/12/2011
Currency : EUR

	Status	Fin Mode	Forecast 2011 (version 2011Q4)	Actual Expenses YtM	Planning vs actuals	% Exec
01 Frais de personnel			169,78	171,05	**-1,27**	**101%**
01 Assistance technique		REGIE	152,94	154,80	**-1,86**	101%
02 Responsable Administratif comptable		COGES	10,04	9,85	**0,19**	98%
03 chauffeur/logisticien		COGES	6,80	6,40	**0,40**	94%
02 Investissements			2,54	2,43	**0,11**	**96%**
01 Véhicules		COGES	0,40	0,20	**0,20**	50%
02 Equipement bureau		COGES	1,14	1,08	**0,06**	95%
03 Equipement IT		COGES	1,00	1,15	**-0,15**	115%
03 Frais de fonctionnement			11,36	8,75	**2,61**	**77%**
01 Frais de fonctionnement des véhicules		COGES	2,53	1,96	**0,57**	77%
02 Télécommunications		COGES	2,36	1,95	**0,41**	83%
03 Fournitures de bureau		COGES	0,63	0,56	**0,07**	89%
04 Frais de représentation et de réunions		COGES	4,87	3,32	**1,55**	68%
05 Frais de consultance		COGES	0,58	0,58	**0,00**	100%
06 Frais financiers		COGES	0,39	0,38	**0,01**	97%
04 Audit et suivi et évaluation			19,51	18,52	**0,99**	**95%**
01 Frais de suivi et évaluation		REGIE	0,00	0,00	**0,00**	?%
02 Contrat cadre de suivi technique		REGIE	18,51	18,52	**-0,01**	100%
		REGIE	172,28	173,15	**-0,87**	101%
		COGEST	51,90	32,43	**19,47**	62%
		TOTAL	224,18	205,58	**18,60**	92%

Annual Planning vs Actuals (Year to Month) of ALG0501611

Project Title : **Gestion intégrée des déchets solides de l'agglomération urbaine de Mascara**

Planning Version: **2011Q4**
End date last closing : 31/12/2011
Currency : EUR

	Status	Fin Mode	Forecast 2011 (version 2011Q4)	Actual Expenses YtM	Planning vs actuals	% Exec
03 Audit financier		REGIE	1,00	0,00	**1,00**	0%
04 Appui technique CTB HQ		REGIE	0,00	0,00	**0,00**	?%
99 Conversion rate adjustment			-0,17	-0,17	**0,00**	**100%**
01 Conversion rate adjustment		REGIE	-0,17	-0,17	**0,00**	100%
02 Conversion rate adjustment		COGES	0,00	0,00	**0,00**	?%
		REGIE	172,28	173,15	**-0,87**	101%
		COGEST	51,90	32,43	**19,47**	62%
		TOTAL	224,18	205,58	**18,60**	92%

		2012											
Activités	**Sous-activités**	**J**	**F**	**M**	**A**	**M**	**J**	**J**	**A**	**S**	**O**	**N**	**D**
R1 : Création des ou de l'EPIC													
A.01.01 : Étude des options d'établissement des/ de l' EPIC (collecte et traitement)													
A.01.02 : Étude de coût et de financement réaliste et durable du système													
A.01.03 : Création des EPICS ou de l'EPIC													
A.01.04 : Accompagnement des communes dans le transfert de la gestion													
A.01.05 : Étude de comportement en matière de collecte et de tri des déchets													
A.01.06 : sensibilisation, communication et information des populations													
A.01.07 : Formation et appui continu à l'EPIC ou aux EPICs et aux communes													
A.01.08 : Atelier de diffusion et évaluation du projet													
R2 : Optimisation de la collecte													
A.02.01 : Étude de sectorisation et d'un schéma synoptique de la collecte													
A.02.02 : Identification d'un site optimal pour le centre de transfert													
A.02.03 : Cahier des charges de construction et équipement du centre de transfert	CSC 04												
A.02.04 : Suivi de construction et acquisition d'équipement du centre de transfert	CSC 04												
A.02.05 : Construction du centre de transfert et acquisition des équipements	CSC 09												
A.02.06 : Acquisition des équipements complémentaires de collecte au profit de l'EPIC	CSC 12												

Activités	Sous-activités	2012											
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
R3: Infrastructure de traitement et d'éliminati													
A.03.01 : Étude hydrogéologique													
A.03.02 : Étude de débouchés pour les matières organiques et recyclables													
A.03.03 : Étude de gestion des déchets inertes et cahier des charges d'équipement	CSC 05												
A.03.04 : Cahier des charges du centre de tri et compostage ~~et de l'aménagement du CET~~	CSC 04	Elaboration ca publication											
A.03.04 : Cahier des charges pour l'étude et le suivi de l'aménagement du CET	CSC 02	Signature ODS (2/1)											
A.03.05: Suivi de la construction et des acquisitions d'équipement A.03.08/ A.03.09/	CSC 04												
A.03.06 : Étude de propriété foncière des CET, centre de transfert et sites retenus													
A.03.07 : Construction et aménagement de l'extension du CET d'El Keurt	CSC 03	ies		Publication			Attribution			TRAVAUX			
A.03.08 : Construction de l'infrastructure de tri, recyclage et compostage	CSC 09			Publication			Attribution			TRAVAUX			
A.03.09 : Aménagement des dépôts pour les déchets inertes													
R4 : Réhabilitation / élimination des décharge													
A.04.01 : Étude et cdc des réhabilitations / élimination des décharges communales	CSC 06	Publication											
A.04.02 : Suivi et contrôle des travaux de réhabilitation / élimination (A.04.04)	CSC 06												
A.04.03 :Travaux de réhabilitation / élimination des décharges communales	CSC 07												

		2012											
Activités	**Sous-activités**	**J**	**F**	**M**	**A**	**M**	**J**	**J**	**A**	**S**	**O**	**N**	**D**
Qualité (Suivi évaluation)													
Backstopping													
CCL, CTS et CP	CCL												
	CTS												
	CP												
Evaluation à mi parcours													
Evaluation Finale													
Audit													

Planning initial du projet
Prévision du projet
Réalisé
En cours

Article publié le 15-12-2011 dans le journal El Moudjahid

Mascara, Agence belge de développement : Des projets dans les do de l'eau et de la gestion des déchets

L'Agence belge de développement fait état de son action dans le cadre de la coopération algéro-belge concentré secteurs de l'eau

PUBLIE LE : 15-12-2011 | 0:00

Article | Commentaires (0)

Imprimer | Partager | + Texte -

Agrandir la zone Article

D.R

L'Agence belge de développement fait état de son action dans le cadre de la coopération algéro-belge concentrée dans les secteurs de l'eau, notamment dans le projet de gestion intégrée des déchets solides de la communauté urbaine de Mascara et des communes avoisinantes qui vise essentiellement l'amélioration de la préservation de l'environnement pour une meilleure gestion des déchets ménagers et assimilés. Cet objectif global se décline en quatre objectifs spécifiques ayant trait à son intervention dans une ou plusieurs entreprises à finalité industrielle ou commerciale (EPIC) pour la création qui assument efficacement la collecte, le transport, le traitement et l'élimination des déchets dans une zone du dit projet optimisée par une planification et une organisation efficaces et la mise en œuvre d'une infrastructure adéquate et d'équipements adaptés.
La zone du projet en question dispose d'une infrastructure intégrée et adaptée pour le traitement et l'élimination des déchets ménagers et assimilés en ce ses que toutes les décharges communales ont été éliminées ou réaménagées selon les normes et les termes de la législation en vigueur
Le centre du tri d'Aïn Fekan sera inauguré ce 14 décembre de l'année en cours par le chef de l'exécutif de la wilaya de Mascara, fruit des autorités locales (daïra et APC) et de leurs équipes sous l'impulsion du wali, soutenu par la coopération technique belge (CTB) dans le cadre de ce projet.
L'Agence belge de développement, la CTB, mobilise ses ressources et son expertise pour éliminer la pauvreté dans le monde contribuant aux efforts de la communauté internationale. Elle agit pour une société qui donne aux générations actuelles et futures les moyens de construire un monde durable et équitable. Ses collaborateurs à Bruxelles et à l'étranger, rappelle t-on concrétisent l'engagement de l'Etat belge et d'autres partenaires au développement pour la solidarité internationale dans une vingtaine de pays, en Afrique, en Asie et en Amérique latine sur plus de 300 projets et programmes de coopération.
Le CTB écoute et met l'expérience de son personnel à la disposition de ses partenaires, ses collaborateurs, cherchent des solutions innovantes aux défis imposés par un environnement toujours complexe.
Pour soutenir les processus de développement, la CTB propose des services axés sur la transparence et l'intégrité, valeurs essentielles d'une relation de confiance.
A titre de rappel, en 2011, la CTB avait en exécution 11 projets en Algérie auxquels s'ajoutent un programme de bourses concernant 60 candidats et 5 programmes de microprojets d'aide à la société civile.

Publié dans : développement , Mascara

Article publié le 17-12-2011 dans le journal El Balegh

العدد 1166 السبت 17 ديسم

دعا إلى خلق مراكز عبر باقي البلديات بمعسكر

والي معسكر يدشن مركز الفرز للنفايات بعين أفكان

أشرف والي ولاية معسكر أولاد صالح يتونيس نهار اليوم الأربعاء 14 ديسمبر 2011 على تدشين مركز فرز النفايات الصلبة الواقع على مستوى بلدية عين فكان و ذلك بحضور السلطات المحلية للولاية.

أنبيل

أين أشار المسؤول التنفيذي الأول للولاية إلى هذه العملية تدخل في إطار الشراكة الجزائرية البلجيكية و الهدف منها القضاء على جميع المشاكل المطروحة في تنقية المحيط و الذي يشهد تلوثا مستمر نظرا لتنامي ظاهرة الرمي العشوائي للأوساخ عبر الطرقات و محيط المدن، حيث طلب والي الولاية من السلطات المعنية القيام بعمليات تحسيسية إتجاه كافة المواطنين للقيام بعملية فرز النفايات. كما طلب من مديرية الأشغال العمومية بتسخير أعوانها للقيام بعملية تنظيف أنحاء طرقات الولاية.ثو في نفس الإطار تم إنجاز مركز الردم التقني للنفايات (C.E.T) ببلدية الكرط يتناسب مع المعايير التقنية المطلوبة بالإضافة إلى 04 مفارغ عمومية بكل من سيق، المحمدية، زهانة و واد الأبطال قصد القضاء النهائي على المفارغ العمومية الفوضوية. كما دعا المسؤول التنفيذي الأول للولاية إلى خلق مراكز لفرز النفايات الصلبة عبر باقي بلديات الولاية حفاظا على البيئة وخلق المزيد من مناصب الشغل. و بهذه المناسبة أشرف والي الولاية على إمضاء إتفاقيتين في إطار برنامج الشراكة الجزائرية البلجيكية بين مركز الردم التقني و مؤسستي)ءجضز(لتسويق الزجاج و (PapierRec) لتسويق الورق من أجل إعادة رسكلة هذه النفايات الصلبة.

Extrait de presse « La Voix de l'Oranie » du 17 décembre 2011

Mascara - Coopération algéro-belge

Inauguration du 1er centre de tri de déchets solides

AÏD K.
CORRESPONDANT DE LA VOIX

La localité d'Aïn Fekan a été choisie comme site pilote où vient d'être implanté le premier centre de tri des déchets solides. Cette activité est structurée juridiquement par une direction générale qui est une EPIC dénommée EPG-CET gérée par un DG au profil de cadre ingénieur et dont sa mission est de lancer convenablement cette opération dans le cadre d'une coopération algéro-belge. Il lui incombe aussi de généraliser dans d'autres daïras ce nouveau procédé de traitement des déchets basé sur une technologie des plus modernes, calquée sur le modèle belge qui jouit d'une longue expérience et qui a apporté ses fruits. L'unité a été inaugurée par le wali, Ouled Salah Zitouni, en présence du représentant de la coopération belge, des DG des entreprises Papirec et Alver lesquels ont signé une convention avec le gestionnaire de l'EPG-CET pour la livraison et la commercialisation des déchets solides triés dans cette unité d'une superficie de 1.000m2. Dans une premier temps, les produits traités sont, d'une part triés dans cette unité pour être ensuite conditionnés en bottes compactées par une presse, et d'autres part des bouteilles de bière ramassées dans la nature qui sont entreposés dans des sacs pour être ensuite acheminées par des camions gros tonnage vers l'usine d'Alver d'Oran. Le wali fera savoir qu'une fois l'opération maîtrisée, le tri touchera aussi d'autres déchets solides récupérés, comme le plastic, l'aluminium et autres. Le but de la création de cette entreprise EPG-CET est d'éradiquer les actuelles décharges sauvages qui demeurent un point noir pour l'environnement quant à la pollution, la saleté et bien d'autres nuisances environnementales. Les décharges seront progressivement remplacées par des centres d'enfouissement technique qui seront aménagés un peu partout. Il va de soi que le succès de ce travail gigantesque dépendra inéluctablement de la sensibilisation des citoyens qui devront, pour le bien de tous, collaborer et obéir au civisme que lui demandera ce réflexe conjoncturel. L'EPG-CET aura la charge de préserver la nature, de bénéficier de recettes et de créer des postes d'emploi. En outre, le chef de l'exécutif rajouta en substance que cette technique de traitement des déchets solides récupérés offres une opportunité aux jeunes chômeurs pour obtenir des équipements nécessaires pour ce créneau qui promet comme des camions, des bennes, des tracteurs, des rétrochargeurs dans le cadre du micro crédit. Enfin, le wali n'a pas manqué dans la foulée de faire les yeux doux au représentant d'Alver (ex Enava) lui proposant d'implanter une annexe au moins dans la wilaya où beaucoup d'avantages seront assurés de la part des autorités locales au profit de l'entreprise.

Extrait du quotidien « Liberté » du 15 décembre 2011

Jeudi 15 Décembre 2011

Archives | Contact | Vidéos | Flux RSS | Enregistrement | Co

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER

LIBERTE

Algérie profonde | Lundi, 15 Mars 2010 10:48

Centre d'enfouissement de Mascara

Les déchets solides à la sauce belge

Par :

Découlant d'une coopération algéro-belge, le projet de gestion intégrée des déchets solides de l'agglomération urbaine de Mascara domine l'actualité dans toute la région des Béni Chougrane, car 18 communes, à savoir Mascara, Mamounia, Tizi, El Keurt, Froha, Tighennif, El Bordj, Khalouia, Bouhanifia, Maoussa, Ghriss, Matemore, Aïn Fares, Sehaïlia, Sidi Boussaïd, Aïn Fékan, Guerdjoum et Sidi Kada, sont concernées. Ces localités englobent à elles seules 371 511 habitants, soit 48,5% de la population totale des 47 entités que compte la wilaya de Mascara.

Ce projet revêt un caractère particulier qui sort de l'ordinaire car s'agissant d'une expérience importée d'un pays d'Europe à adapter dans une région aux multiples cultures que chapeaute le secteur de l'agriculture.

Le budget total alloué à cette réalisation est de 16 355 000 euros et la contribution de la partie belge s'élève à 9 000 000 euros contre 700 000 000 DA représentant la participation algérienne.

Premier du genre sur le territoire de la wilaya de Mascara, le centre d'enfouissement, qui fait partie des 100 projets prévus par le ministère de tutelle à travers le pays, est implanté dans la commune d'El Keurt qui se trouve à 5 km environ du chef-lieu de wilaya et est considéré comme un investissement durable eu égard aux activités prévues dans le cadre de ce projet. Loin des regards, le choix n'est pas fortuit puisque le site retenu pour son implantation s'est porté sur une aire en rase campagne et ce, pour des considérations évidentes liées à l'environnement.

À travers la concrétisation de cette opération, les autorités locales visent plusieurs objectifs dont les principaux ont trait, d'un côté, à l'élaboration du schéma synoptique de traitement des déchets de la ville de Mascara et les communes avoisinantes afin d'optimiser les coûts de transport, le volume des enlèvements et la distance à parcourir, et de l'autre, à l'acquisition de matériel et des équipements de collecte et de transport des déchets ménagers. Dans ce contexte, d'autres initiatives sont annexées à ce projet, telles que l'étude, la réalisation et l'équipement du centre de transfert de Tighennif d'une capacité de 20 720 tonnes/an, ainsi que l'étude, la réalisation et l'équipement d'un centre de tri et de compostage, l'étude et l'aménagement de dépôts pour les déchets inertes et acquisition de concasseurs.

Ce projet renferme également l'étude et la réhabilitation des décharges de Mascara, de Tighennif, Aïn Fares entre autres.